



Si  
Saulxures  
Métait Conté

Nos Coutumes et le Folklore

Nos Origines – Notre Histoire

>> Notre Patrimoine Architectural

Nos Commerces

Nos Industries

Nos Personnages

07

Notre histoire  
et l'histoire de nos édifices religieux  
L'Église et la cure

DANS CE NUMERO :

- Ecrit 1 - 15 juillet 1715
- Ecrit 2 - 26 octobre 1715
- Ecrit 3 - 31 mars 1716
- Ecrit 4 - 5 mars 1723

Dans le premier numéro du SSMC nous vous avons présenté la genèse de notre village et notamment le fait que ce dernier était issu de la réunion de plusieurs lieux habités (Lapoirie, Bâmont, Amias, Graviers...). Dans ce nouveau numéro, nous allons à travers 4 écrits de l'époque vous proposer de découvrir des moments importants dans la construction de notre village et la vie de ses habitants au début des années 1700.

**Dans les documents qui vont suivre, les hameaux du village étaient représentés par des « procureurs » qui étaient des habitants choisis pour signer au nom des paroissiens les différents actes.**

**Vous pourrez également constater au travers de ces écrits que 3 siècles avant le nôtre, les formalités se rapprochaient de celles actuelles (devis, plan, reconnaissance de dette, transaction !). Les tabellions peuvent être considérés comme les notaires de l'époque.**

## 1 | 15 07 1715

Le premier écrit date **du 15 juillet 1715** et concerne un devis ayant trait à la construction de l'ancienne église et qui était établie en lieu et place de l'actuelle mais avec une orientation différente (tournée vers Thiéfosse). Ce document rédigé par le tabellion Claude Besson à Lestraye (Ramonchamp) est volumineux car il décrit :

- Les dimensions de l'église et des différents éléments la composant : ainsi « les murailles de la nef devaient faire septante deux pieds de longueur ...». Tous les éléments constituant la future église (nef, sacristie, ...) sont décrits dans le détail afin de servir de guide à l'entrepreneur en charge de la construction
- Les modalités de récupération des matériaux de l'ancienne église
- Le travail à fournir par les paroissiens pour l'édification de la nouvelle église (300 jours) ainsi que la fourniture des matériaux et outils, sans oublier la toiture qui sera à leur charge également



- La date de fin de la construction selon le devis signé : fin septembre 1716 sous réserve des obligations tenues par les paroissiens
- Le prix : 660 écus payés selon l'avancement des travaux, 225 livres de beurres et 300 livres de fromages, fourniture du gîte (lieu où résidait le maître d'école), du bois, sans oublier un jardin potager (du printemps à fin septembre)
- L'entrepreneur, italien maître tailleur de pierre, devait fournir le matériel pour tailler les pierres.

## 2 | 26 10 1715

Dans le second écrit datant du **26 octobre 1715** et qui fut également rédigé à Lestraye, l'acte de l'époque est une reconnaissance de dette dans laquelle les habitants du village reconnaissent devoir 500 francs en monnaie de Lorraine à un laboureur de Belotte, argent destiné à financer la construction de l'église et les modalités de remboursement.

## 3 | 31 03 1716

Dans le troisième document du **31 mars 1716** rédigé par Maître Folyot tabellion à Remiremont, on peut penser que le projet de construction a dû être modifié car les habitants du village sollicitent une aide financière auprès des Abbesses pour la réparation et l'agrandissement de l'église. L'aide est conditionnée à la visite d'un expert qui s'est déroulée le 22 mars. L'expert a ainsi estimé dans son procès-verbal l'aide à un montant de 650 livres tournois versé en 2 fois, une moitié de suite et l'autre à la fin des travaux. En contrepartie les paroissiens doivent procéder aux travaux gratuitement et fournir les matériaux nécessaires notamment pour la toiture.



# 4 | 05 03 1723

Le dernier acte qui date du 5 mars 1723 ne concerne pas l'église mais la maison curiale (tabellion Claude Besson à Lestraye). Cet écrit consigne une transaction entre les habitants du village et leur curé dans laquelle ils renoncent à faire appel d'un jugement qui les obligent à construire une nouvelle maison curiale à leurs frais dans le cadre d'un litige qui les oppose à leur curé. Ils acceptent de lui verser 84 francs, fournir les matériaux et lui construire une nouvelle maison curiale pour la Saint Martin (11 novembre 1723) dans le champ de la Procession derrière l'église. La transaction prévoit également le logement temporaire du curé chez un paroissien le temps des travaux car les matériaux de l'ancienne maison curiale doivent être récupérés pour la construction de la nouvelle. Les paroissiens acceptent également de procéder au déplacement de la fontaine.

*Et pourquoi pas, dans le prochain numéro...*

## Les cloches de l'église...



Comme on dit  
*Patois*

En avril né té dècoeuve mi d'in flet, En mai fà çou qué té piò  
En avril ne te découvres pas d'un fil, en mai fais ce qu'il te plait.



### QUESTION DU SSMC N°7

Combien y-a-t-il de cloches au total ?

### REPONSE DU SSMC N°6

Quel club possède une section handisport, plus de 220 licenciés et vient de réactiver l'école d'athlétisme de Saulxures ?

>> LE COHM

Remerciements aux rédacteurs, au père Jean Belambo pour son autorisation d'accès au clocher et aux personnes qui ont participé à la relecture et à celles qui ont permis la sortie de ce septième numéro de « Si Saulxures M'était Conté ».

**Vous avez des histoires, des anecdotes, des documents ou des informations sur Saulxures** n'hésitez pas à nous transmettre vos articles et visuels à

**[ssmc@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:ssmc@saulxures-sur-moselotte.fr)**

**Vous pouvez aussi nous contacter au 03 29 24 61 18**

Ce document est la propriété exclusive de la Mairie de Saulxures-sur-Moselotte. Toute reproduction interdite.

VILLE DE  
SAULXURES SUR MOSELOTTE

